

Colle à parquet monocomposante STP

PALLMANN P4

Colle à parquet monocomposante STP, sans solvant

DESCRIPTION DU PRODUIT :

Colle monocomposante à parquet STP alliant l'élasticité d'une colle PUR aux avantages d'une technologie STP innovante et moderne. Ne contient ni solvant ni eau, facilite et améliore considérablement la mise en oeuvre, n'entraîne pas de variations dimensionnelles du bois.

DOMAINES D'UTILISATION :

Colle STP monocomposante à cannelure élastique dure, pour parquet jusqu'à 140 mm de largeur et parquet multicouche, conformément aux DTU et règles techniques en vigueur. En usage intérieur.

POUR APPLICATION SUR :

- Chape ciment, chape sulfate de calcium ou béton
- Panneaux OSB 2 – OSB 4 et panneaux de bois aggloméré P4 – P7 neufs, parfaitement fixés par vissage
- Ragraillage pour parquet
- Carrelage adhérent poncé / matifié
- Sol avec chauffage (eau chaude)



LES ATOUTS ET PROPRIÉTÉS TECHNIQUES :

- Sillon dur et élastique
- Très bonne tenue du sillon
- Il est possible d'éliminer les traces de colle sur le parquet
- Sans solvant, contenant du méthoxysilane
- EMICODE EC 1 PLUS – À très faible émission

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :

Emballage :	boudin
Conditionnement :	4 x 3,75 kg
Tenue en stock :	environ 12 mois
Consommation :	env. 1.000 - 1.200 g/m ²
Conditions idéales de mise en oeuvre :	minimum 15 °C au sol
Temps de pose :	env. 30 minutes*
Sollicitable :	après env. 36 heures*
Résistance finale :	après env. 5 - 7 jours*

*Zone de confort 20 °C et 50 % d'humidité

PRÉPARATION DU SUPPORT :

Le support doit être plan, résistant, sec, non fissuré, propre et exempt de toutes substances susceptibles de diminuer l'adhérence. Les chapes ciment ou sulfate de calcium doivent être poncées et dépoussiérées avec un aspirateur (ponçage et nettoyage). Vérifier avant la pose que le support soit conforme aux normes et réglementations nationales (réf. DTU 51.2) en vigueur, notifier des réserves en cas de déficience/doute.

Pour la pose d'un parquet, les contrôles du support seront particulièrement minutieux. En fonction de sa nature et de son état, en présence de traces non adhérentes de colle, ragraillage, revêtement ou peinture, procéder à un traitement mécanique (p. ex. par balayage, dépoussiérage par aspiration, brossage mécanique, ponçage / meulage, fraisage, grenailage).

Afin de réduire la consommation et diminuer le temps de travail, il est conseillé d'utiliser au préalable le primaire rapide PALLMANN P104 sur support poreux. Temps de séchage env. 1 heure. Sur un support irrégulier, utiliser le primer UZIN 360 plus et appliquer min 3mm de ragraillage PALLMANN P25 pour obtenir une planéité satisfaisante suivant DTU, fiches techniques et recommandations en vigueur.

Observer les fiches techniques des produits utilisés.



MISE EN OEUVRE :

1. Avant utilisation, acclimater le seau à la température ambiante recommandée (20°C). En conditionnement vrac, après ouverture, enlever le film de protection et, le cas échéant, éliminer la peau formée en surface, ne pas mélanger.
2. Appliquer uniformément sur le support avec un couteau à colle adapté. N'encoller que la surface qui pouvant être revêtue dans l'intervalle du temps de travail.
3. Le bon transfert au dos des éléments doit être assuré. Bien presser les éléments de parquet.
4. Pensez à laisser un jeu de dilatation conformément au DTU 51.2.
5. Eliminer les taches de colle fraîche à l'aide des Lingettes UZIN CLEANBOX. Les taches de colle durcies ne peuvent être éliminées que mécaniquement.

CONSOMMATION :

Type de parquet	Denture	Consommation env.
Parquet contrecollé / Planchette / Lamelles sur chant / Mosaïque	B11	1000 - 1200 g/m²
Parquet massif	Spatule dentée lame large PALLMANN	1200 g/m²
Sous-couche	B3	800 g/m²

PRESCRIPTIONS GÉNÉRALES :

- Mise en œuvre idéale entre 18 et 25 °C, température du support supérieure à 15 °C et humidité de l'air entre 35 et 65 %. Basse température et faible humidité prolongent, haute température et forte humidité raccourcissent le temps de pose, de prise et de séchage.
- Durée de stockage min. 12 mois en emballage d'origine au sec. Protéger du gel et ne pas exposer à une température supérieure à 40°C.
- Refermer soigneusement et hermétiquement un emballage ouvert et en utiliser le contenu rapidement.
- Lors de la pose d'éléments de grand format, veiller à une parfaite planéité du support. Il est recommandé d'utiliser le SPATULE DENTÉE LAME LARGE.
- Attention: La pose d'un parquet dont le séchage n'est pas conforme aux normes peut entraîner des dommages dus au gonflement en cas de forte augmentation de l'humidité de l'air.
- Pour la pose d'une essence de bois exotique, contactez notre service technique au préalable.
- Pour la pose sur asphalte coulé, contacter notre service technique au préalable.
- Lors du collage d'UZIN Multimoll Vlies/UZIN Multimoll Vlies Plus, il est impératif de s'assurer que les locaux soient parfaitement ventilés, par exemple par l'ouverture en grand de fenêtres et/ou de portes. Pour les pièces sans ouvertures vers l'extérieur, la ventilation doit être rendue possible par des moyens techniques, comme des ventilateurs par exemple.

- Dans le cadre de pose d'éléments sans rainures/ languettes, une pose propre sans colle entre les joints évitera un éventuel encrassement (traces noires) ultérieur.
- Respecter toujours les directives des fiches techniques des produits utilisés, les D.T.U, normes, règles professionnelles et réglementation nationale en vigueur.

SÉCURITÉ DU TRAVAIL ET DE L'ENVIRONNEMENT :

Sans solvant. Contient du méthoxysilane. Ininflammable. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Lors du processus de prise, du méthanol se dégage. Pendant la mise en oeuvre, une bonne aération des locaux et l'usage des gants de protection est recommandée. En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau, et consulter un médecin. Observer les descriptions de danger / consignes de sécurité portées sur l'étiquette de l'emballage et la fiche de données de sécurité. Après durcissement, le produit présente une odeur neutre et est physiologiquement et écologiquement sans danger.

GESTION DES DECHETS:

Rassembler si possible les restes de produit et les utiliser. Ne pas verser le produit dans les égouts, les eaux ou la terre. Recyclage possible des emballages totalement vidés et grattés. Élimination spéciale des restes de produit liquide et des emballages contenant des restes de produit liquide. Élimination des emballages contenant des restes de produit durci avec les déchets de chantier. Rassembler les restes de produits, laisser durcir puis éliminer avec les débris de chantier.